

Zeitschrift:	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber:	Société fribourgeoise d'éducation
Band:	36 (1907)
Heft:	13
Rubrik:	Avis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

AVIS

Caisse de retraite du corps enseignant

Les membres de la Caisse de retraite sont informés que le Conseil d'Etat a fixé à *30 francs* la cotisation à payer pour l'année 1907. En conséquence, les sociétaires qui doivent la cotisation sont invités à la verser, d'ici au 31 juillet prochain, entre les mains de M. Corminboeuf, caissier, à Belfaux. Passé ce délai, les cotisations impayées seront prises en remboursement aux frais des intéressés. Les sociétaires qui refuseraient la carte de remboursement seront dénoncés à leurs communes, à teneur de l'art. 60 du règlement de la Caisse de retraite.

La Tour-de-Peilz, le 3 juillet 1907.

Au nom du Comité :
Le secrétaire, H. GUILLOD.

BIBLIOGRAPHIE

Revue de Fribourg. — *Sommaire du mois de juillet 1907.* — *Julien Favre* : Le dernier livre de M. Brunetière et Emile Faguet. — *François Bournand* : La misère à Paris pendant la Révolution. — *René de Weck* : Les Préfaces de Salluste. — *Eugène Griselle* : Pascal et les Pascalins, d'après des jugements contemporains. — *A. C.* : Chronique littéraire. — La fondation Carl Zeiss. — A travers les Revues. — Livres nouveaux. — Notes et nouvelles.
